CanWaCH
Canadian Partnership for Women and Children's Health

CanSFE
Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants

TERMES DE RÉFÉRENCE

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PARAMÈTRES DE MESURE

Mandat :

Le Groupe de travail sur les paramètres de mesure (GTPM) du CanSFE agit à titre de **groupe conseil et ressource techniques** pour le secteur de de la coopération internationale, en se concentrant sur la recherche, les données probantes et le suivi-évaluation-redevabilité-apprentissage (SERA) dans le contexte de la santé mondiale. Le GTPM a été mis sur pied pour appuyer le renforcement des capacités des acteurs et actrices canadiens et de leurs partenaires partout dans le monde, et pour soutenir l'atteinte des résultats escomptés du CanSFE.

Plus spécifiquement, le GTPM, en s'appuyant sur son expertise collective, a pour mandat de **conseiller, connecter, renforcer** et **partager** dans plusieurs domaines clés :

1. **Conseiller :** fournir activement une expertise et des orientations au CanSFE dans ses efforts pour contribuer au renforcement des capacités des acteurs et actrices en santé mondiale et en développement sur des questions et initiatives propres au SERA.
2. **Connecter/relier :** mobiliser ses réseaux en matière de SERA et recherche afin de faire le pont entre les experts diversifiés et les collègues concerné.e.s qui ont besoin de ces connaissances et ressources.
3. **Renforcer :** offrir une expertise et des conseils pratiques au secteur au moyen d'activités du CanSFE axées sur le renforcement des capacités, de génération et de diffusion des connaissances, et d'activités d'apprentissage coordonnées par le CanSFE.
4. **Partager :** exercer un leadership en matière de SERA par le partage transparent des données via l'Explorateur de projets du CanSFE, ainsi que des réussites, des leçons apprises, et des outils et guides pratiques pertinents, afin d'inciter d'autres membres du secteur à faire de même.

Le **plan de travail** annuel du GTPM fait état des objectifs détaillés du groupe de travail, qui sont déterminés en consultation avec ses membres. Le GTPM peut former des sous-groupes si nécessaire pour aborder des projets ou des sujets d'intérêt spécifiques.

Date d'établissement : Juin 2017

Dernière mise à jour : October 2023

Coordination : Le secrétariat du CanSFE est responsable de l'administration du groupe. Les membres du GTPM nommeront un.e ou deux membres au poste de co-présidence du groupe, et pourront nommer des membres à des postes pour d'éventuels sous-groupes.Ces postes seront élus par le GTM en fonction des intérêts et du consensus du groupe.

Membres et exigences :

Le GTPM est formé à la fois de **membres permanent.e.s** et de **membres ad hoc.** Ils et elles sont nommé.e.s par le Secrétariat, à sa discrétion, en consultation avec les membres en place, et pourraient être invité.e.s à soumettre leur CV. Les personnes qui souhaitent faire partie du GTPM peuvent manifester leur intérêt en écrivant à impact@canwach.ca.

Toute personne souhaitant devenir membre du GTPM doit être :

- Un.e employé.e ou consultant.e d'une organisation membre en règle du CanSFE; ou
- Un.e représentant.e d'un service pertinent d'Affaires mondiales Canada; ou
- Invitée à joindre le GTPM à la discrétion du secrétariat du CanSFE.

1. Membres permanent.e.s

Les membres permanent.e.s du GTPM sont des chefs de file et praticien.ne.s éclairé.e.s possédant une grande expertise en matière de données, de recherche, de suivi et d'évaluation en santé mondiale. Ces personnes ont généralement aussi un rôle de prise de décision auprès de l'organisation membre affiliée ou sont en mesure d'influer sur la prise de décisions relatives à la pratique du SERA/SEAR.

Les personnes membres sont cependant nommées au GTPM en fonction de leur expertise individuelle, plutôt que de leur affiliation. Elles doivent donc posséder les connaissances et compétences nécessaires pour contribuer individuellement à la réalisation des objectifs du groupe.

Les personnes membres permanentes du groupe, au nombre maximum de 25 ou au nombre raisonnable fixé par le GTPM, peuvent changer occasionnellement. Elles doivent idéalement provenir d'organisations de différentes tailles, et présentant une diversité en termes de champs d'expertise, de langues et de situation géographique.

Les membres permanent.e.s s'engagent à participer systématiquement et activement aux réunions. Les personnes qui ne sont pas en mesure de réaliser cet engagement pourraient être invitées par le secrétariat à participer à titre de membres ad hoc.

2. Membres ad hoc

Les personnes membres ad hoc du GTPM contribuent à la réalisation des objectifs du groupe par leur participation, sur invitation, à certaines réunions du GTPM circonscrites dans le temps. Elles peuvent diriger des projets, initiatives, sous-groupes ou discussions précis ou y contribuer. Le CanSFE peut inviter des personnes ou des organisations à participer au GTPM ou à y nommer une personne ayant une expertise pertinente.

Le nombre des membres ad hoc peut varier en fonction des activités et des besoins du GTPM.

Fréquence et format des réunions :

Mensuelle, le troisième jeudi du mois, avec des réunions additionnelles au besoin. Le GTPM est un groupe de travail virtuel qui se réunit par vidéoconférence et qui peut occasionnellement tenir des réunions en personne, au besoin.